

Le mot du Président



Emmanuel Chartier Kastler (promotion 1984)
Président de l'AAIHP

Comment ne pas être ému en voyant l'impressionnante liste des AIHP depuis 1802 ainsi publiée et complétée chaque année dans notre annuaire ? Je suis très fier d'avoir l'honneur d'assurer la présidence actuelle de votre association et ces quelques lignes sont pour moi l'occasion de l'exprimer.

Renouvelé et augmenté, par notre secrétaire général et rédacteur en chef Claude Hamonet, nous tenons à jour dans l'annuaire, année après année, une mémoire vivante de l'Internat des Hôpitaux de Paris et une source d'informations utiles à votre exercice professionnel autant qu'à assurer la pérennité de notre corporation.

Ces dernières années ont été riches pour l'AAIHP en événements structurels (société des éditions de l'internat, création de notre site www.aaihp.fr, réforme de nos statuts) et logistiques (déménagement prochain dans des locaux rénovés et adaptés) ; nos activités ne pourront qu'en être renforcées. J'en profite pour remercier à cette occasion l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, et au travers d'elle sa directrice générale, pour son soutien sans faille dans la réorganisation des structures associatives et syndicales du Fer à Moulin.

Au moment où nous n'accueillerons plus de nouvelles promotions avant 5 ans (suppression de l'Internat par concours depuis 2004 "*oblige*"), nous tenons là un des outils dont votre association s'est doté pour démontrer notre représentativité. Nous devons désormais nous tourner vers une promotion de l'activité scientifique et de recherche, une diffusion de débats d'idées et une organisation régulière de colloques et symposiums permettant rencontres et échanges entre AIHP de tous horizons d'exercice professionnel et la société civile. La richesse de notre corps tient dans la diversité des carrières due aux talents individuels, au façonnage par le compagnonnage de l'internat lui-même et aux multiples possibilités offertes à ceux qui ne craignent pas *l'Aventure Médicale*.

Je souhaite très profondément que l'esprit de collégialité soit entretenu entre vous tous pour l'avenir de la qualité de formation et des soins prodigués par la très grande majorité d'entre nous qui exercent une activité clinique. Au moment où les rémunérations médicales (libérales ou salariées) sont sur la sellette et où il est patent qu'il y a une obligation de réévaluation majeure de nos activités (stopnant la paupérisation de notre exercice quotidien), j'aspire à voir défendre par tous les AIHP cliniciens ou non, industriels ou indépendants, actifs ou retraités, l'idée que notre formation mérite une reconnaissance spécifique. Il n'est pas honteux de le dire ni de l'écrire. Il n'est pas non plus honteux de défendre les rémunérations des autres confrères quand il en va de l'image globale de la profession médicale auprès de nos concitoyens et des autorités aptes à faire les choix stratégiques vitaux.

Quand les structures hospitalières privées ou publiques ont leur compte dans le rouge, il est de notre devoir d'accompagner toutes réformes du système de soins conjuguant excellence des soins, reconnaissance de la pénibilité de l'activité d'un certain nombre d'entre nous et les choix à faire pour le "*panier de soins*", quel que soit le nom qui lui sera donné politiquement.

Chers collègues, votre association et son CA défendent depuis toujours la valeur de votre formation : ne l'oubliez pas quand il faut la soutenir financièrement et par votre participation la plus active possible à ses futures activités. En tout premier lieu faites état de votre titre d'AIHP en toutes situations (CV, papiers à lettres, ordonnances, activités professionnelles ou syndicales diverses,...). L'AAIHP se charge de le défendre et le promouvoir.